



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-20

Membres : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 avril 2023

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Maligne Francis, Marçais Bertrand

Excusé : Champroy Nahoum,

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

### Achat de parcelles avec maisons B258/261/260/259

Monsieur le Maire explique que deux maisons et du terrain sont en vente dans la continuité des bâtiments publics, cela pourrait permettre d'accroître le patrimoine de la commune.

Monsieur le Maire explique que l'achat sera fait grâce à un emprunt et que celui-ci ne sera signé qu'après l'accord de la banque.

La propriétaire propose le bien à 44 000 euros et les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Le projet d'investissement est prévu au budget primitif 2023 tant au dépense qu'en recette.

Le Conseil Municipal approuve l'achat du bien après autorisation de la banque à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

CERTIFIE EXECUTOIRE  
TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 7 avril 2023  
Le MAIRE, Valadas Hervé

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.*